



Mairie  
B.P. 60004  
Feuquières-en-Vimeu  
80210

Tél. 03.22.30.43.39

Feuquières-en-Vimeu, le 1er septembre 2018,

**Aux parents de l'école maternelle,  
Aux parents de l'école primaire,**

Chers parents,

L'accueil de loisirs périscolaire du Mercredi débutera le mercredi 05 septembre 2018.  
L'accueil sera ouvert pour les enfants âgés de 3 à 12 ans.

Modalités de fonctionnement :

1 – Accueil : Celui-ci se fera aux salles d'activités face à l'église.

Un accueil à la journée (avec possibilité de restauration le midi) ou à la demi-journée. L'enfant inscrit à la demi-journée (matin ou après-midi) n'aura pas la possibilité de prendre son repas au restaurant scolaire. L'accueil sera ouvert aux seuls enfants dont au moins l'un des parents est domicilié à Feuquières-en-Vimeu ou s'ils sont scolarisés à Feuquières-en-Vimeu.

2 – Activités : Elles auront lieu dans les salles d'activités (face à l'église) ou au gymnase.

3 – Horaires :

- Journée : Accueil échelonné à partir de 7h00. Début des activités dès 9h00. Restauration possible de 12h00 à 13h15 (salle de restauration scolaire). Accueil échelonné dès 13h15. Reprise des activités à 14h00. Fin des activités pour 17h45.
- Demi-journée : Accueil échelonné à partir de 7h00. Début des activités dès 9h00. Fin des activités pour 12h00. Ou accueil échelonné dès 13h15. Reprise des activités à 14h00. Fin des activités pour 17h45.

4 – Inscription :

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'un des services périscolaires (accueil du matin, du soir, accueil du mercredi) un dossier unique périscolaire annuel comprenant la fiche sanitaire de liaison (droit à l'image, allergie éventuelle ...) sera disponible en mairie ou sur le site internet de la commune [www.feужиeуesenvimeu.fr](http://www.feужиeуesenvimeu.fr). Celui-ci sera à remettre en mairie.

Pour l'accueil périscolaire du mercredi, une fiche d'inscription mensuelle sera disponible en mairie et sur le site de la commune. Elle sera à remettre au plus tard le dernier vendredi de chaque mois pour l'inscription du mois suivant. Celle-ci devra être rendue accompagnée du règlement et des tickets de restauration.

5 – Grille tarifaire :

Accueil de loisirs périscolaire du mercredi :

Habitant Feuquières-en-Vimeu la journée	5.00 €
Habitant Feuquières-en-Vimeu la demi-journée	3.00 €
Extérieur (scolarisé à Feuquières-en-Vimeu) la journée (sans restauration)	6.50 €
Extérieur (scolarisé à Feuquières-en-Vimeu) la demi-journée (sans restauration)	3.50 €

Restauration :

Habitant Feuquières-en-Vimeu	3.23 €
Extérieur (scolarisé à Feuquières-en-Vimeu)	3.54 €

Veuillez agréer, chers parents, l'expression de mes sincères salutations.

Le maire,

Bernard DAVERGNE

